



> *Prolongation  
des délais de remise des  
candidatures !*

# Appel à projets 2021



## *- Bourse provinciale aux artistes hainuyers -* **à l'attention des artistes investi.e.s dans le Hainaut**

La situation sanitaire de l'épidémie de covid a provoqué l'annulation et le report de nombreux projets artistiques dans toutes les disciplines, mettant les créateurs.trices et leurs équipes en grande difficulté.



Dans ce contexte, la *Province de Hainaut* collabore avec *l'Eden de Charleroi*, *Central à La Louvière*, *la Maison culturelle d'Ath*, *la Maison de la culture de Tournai* et *Mars, Mons Arts de la scène*, en vue d'attribuer une bourse exceptionnelle aux artistes professionnels de toutes les disciplines artistiques dont le travail se développe sur le territoire hainuyer depuis au moins 3 ans.



Cette bourse, d'un montant maximum de **2000€**, est allouée au développement d'un projet ou d'une partie d'un projet artistique se déroulant entre le 1er mars 2022 et le 30 juin 2022, le projet final pouvant avoir lieu après cette date. Une restitution, publique ou à comité restreint (selon mesures sanitaires), devra être prévue dans cette période.



Le budget global, d'un montant de **45.000€**, est distribué à parts égales selon les territoires. Les candidat.e.s déposeront leur dossier auprès du lieu le plus proche du terrain de leurs activités.



*Merci de noter que cette bourse constitue une aide financière et non une aide en services de la part des lieux. Sauf possibilité éventuelle, les artistes devront être autonomes sur leurs lieux de création et de présentation.*

Les candidatures seront constituées des pièces suivantes :

- une **présentation** du projet artistique d'une page A4 maximum ;
- les **CV de chaque artiste** précisant le travail développé en Hainaut depuis 3 ans ;
- le **calendrier prévisionnel** des étapes de travail, allant au plus tard au 15 juin 2022 ;
- le **budget prévisionnel** d'un montant maximum de 2000€, calculé pour le 15 juin 2022 au plus tard ;
- la manière dont la **restitution du projet** soutenu par la bourse pourra être présentée.

Les justificatifs des dépenses sont à remettre au plus tard le *20 juin 2022*.

Un rapport d'activités est à remettre pour le *30 juin 2022*. Les candidatures et questions peuvent être envoyées par email, selon le lieu choisi, à :

**L'Eden**, Charleroi - Nathalie De Lattre

[nathalie@eden-charleroi.be](mailto:nathalie@eden-charleroi.be)

**Central**, La Louvière – Amandine Rimbert

[hainaut.central@gmail.com](mailto:hainaut.central@gmail.com)

**Maison Culturelle d'Ath** - Engelbert Petre

[boursehainaut@mcath.be](mailto:boursehainaut@mcath.be)

**Maison de la culture de Tournai** - Pauline Nottebaert

[pauline\\_nottebaert@maisonculturetournai.com](mailto:pauline_nottebaert@maisonculturetournai.com)

**Mars, Mons Arts de la scène** - Bérengère Deroux

[berengere.deroux@surmars.be](mailto:berengere.deroux@surmars.be)

**La date limite de réception des candidatures est dimanche 30 janvier 2022 à minuit au plus tard.**

Le jury, composé de deux personnes du lieu du territoire et d'un.e représentant.e de la **Province de Hainaut**, sélectionnera les candidatures sur base de la qualité artistique du projet, de la présentation du dossier et de la cohérence du budget prévisionnel.

Les sélections seront rendues au plus tard le **vendredi 25 février 2022.**



